

Pibrac, le 17 mars 2017



## AUX PARENTS DES ELEVES DE 3<sup>EME</sup>

**Objet : BOURSES NATIONALES DE LYCEE**

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que la campagne de bourse nationale de lycée 2017/2018 est ouverte.

**Afin de m'assurer que chaque famille a bien eu connaissance de cette ouverture, je vous demande de compléter le coupon-réponse ci-dessous et de m'en faire retour pour le 18 avril 2017 par l'intermédiaire du professeur principal de votre enfant.**

Si vos ressources le permettent (ci-joint une notice d'information incluant le barème), je vous invite vivement à compléter un dossier de demande de bourse nationale de lycée même si l'orientation de votre enfant est incertaine à ce jour.

**J'attire votre attention sur l'importance de constituer un dossier de bourses avant le 20 juin 2017, la date fixée par le Ministère est impérative.**

Par précaution, les élèves souhaitant s'inscrire en C.F.A, doivent compléter un dossier de demande de bourse nationale de lycée dans l'hypothèse où ils ne trouveraient pas de maître d'apprentissage.

Si l'élève poursuit sa scolarité dans un lycée agricole une nouvelle demande de bourse devra être faite à la rentrée auprès de cet établissement.

**Le dossier doit être complet : Vous veillerez à joindre les pièces demandées (voir liste des pièces à fournir). Des pièces complémentaires pourront vous être demandées. Le défaut de leur production entraînera le rejet de la demande de bourse.**

**Le dossier est à retirer au secrétariat, et à retourner également au secrétariat pour le 15 juin 2017.** L'établissement vous fournira un accusé de réception du dossier.

Toutes les familles ayant déposé un dossier de demande de bourse, seront destinataires d'un courrier de la DSDEN dont ils dépendent, les informant du suivi de leur dossier. En l'absence de ce courrier, vous devez vous faire connaître auprès de votre DSDEN (à défaut, vous risquez de perdre le bénéfice d'une partie de la bourse nationale de lycée).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

G. ROUBLIN  
Chef d'Etablissement

**A REMETTRE IMPERATIVEMENT AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE 15 AVRIL 2017**

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Nom du responsable légal :

Le responsable légal désigné ci-dessus déclare avoir pris connaissance de la note concernant la campagne de bourse nationale de lycée 2017/2018.

Je souhaite déposer une demande de bourse nationale de lycée\*

Je ne souhaite pas déposer une demande de bourse nationale de lycée \*

A, ....., le .....

Signature

\* cocher la case correspondante



Nous sommes là pour vous aider



N° 51593#05

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2017-2018

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2016 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2015 à ne pas dépasser	17 827 €	19 197 €	21 939 €	25 368 €	28 795 €	32 910 €	37 023 €	41 138 €

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

#### ►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

**Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et utiliser le simulateur de bourse en ligne

## BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2017-2018

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	17 827	14 111	11 985	9 666	6 007	2 348
2	19 197	15 396	13 073	10 543	6 675	2 805
3	21 939	17 961	15 253	12 302	8 010	3 718
4	25 368	20 529	17 433	14 059	9 344	4 629
5	28 795	24 378	20 701	16 695	11 347	5 998
6	32 910	28 226	23 970	19 333	13 350	7 365
7	37 023	32 075	27 240	21 967	15 352	8 735
8 ou plus	41 138	35 926	30 509	24 604	17 355	10 103
Montant annuel de la bourse	432 €	531 €	627 €	723 €	819 €	918 €

*Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée qui ne peut excéder l'échelon 3.*

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(\*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : 341,71 €



académie  
Toulouse

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## CAMPAGNE DE BOURSES DE LYCEE 2017-2018

### Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- L'IMPRIME DE DEMANDE DE BOURSE
- LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièces à fournir dans tous les cas :

- L'avis d'impôt 2016 sur les revenus de l'année 2015
- Attestation de paiement de la CAF récente (bénéficiaires-prestations)
- 2 timbres au tarif lettre prioritaire

Rectorat de l'académie  
de Toulouse

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous êtes divorcé (e) ou séparé (e).	Copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée, et attestation de paiement de la CAF
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 de votre concubin (e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution de ressources en 2016	Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, dès sa réception Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016 et attestation de paiement de la CAF
En cas de changement dans votre situation familiale (décès de l'un des parents, divorce, séparation) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2017	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF. Si les revenus du demandeur de la bourse sont en diminution en 2016, l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, dès sa réception
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2016	L'attestation de paiement la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

Dossier suivi par

Chrystel ANDRIEUX  
Chef de Division

DSDEN de l'Ariège  
7 rue du Lieutenant Paul  
Delpech  
BP 40077  
09 008 Foix Cédex

Isabelle ROGER  
Chef de Division

DSDEN du Lot  
Cité administrative  
Quai Cavaignac  
BP 286  
46005 Cahors  
Cedex

**TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE  
CAMPAGNE SERA REJETE**